

Le 14 décembre 2009

Procès-verbal de la séance extraordinaire de la municipalité de la Paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes, tenue au 830, rue Principale à Notre-Dame-de-Lourdes, le 14 décembre 2009 à dix-neuf heures trente, sont présents:

M.: Jocelyn Bédard, maire
M : Donald Laliberté, conseiller siège no 1
M. Jean-François Carrier, conseiller siège no 2
M. Yannick Lemire, conseiller siège no 3
Mme Sophie Samson, conseillère siège no 4
M. Pierre-Alain Manseau, conseiller siège no 5
M. Yves Payette, conseiller siège no 6

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Ouverture de la séance extraordinaire
 - 1.1 Mot de bienvenue
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire
- 3.0 Autorisation pour demande de subvention au Programme PIQM
- 4.0 Questions de l'assemblée
- 5.0 Levée de la séance extraordinaire

Étant tous présents les membres du conseil municipal accepte de renoncer à l'avis de convocation et siège en séance extraordinaire.

Formant quorum, sous la présidence de Monsieur Jocelyn Bédard, maire, les membres du conseil siègent en séance extraordinaire.

La séance extraordinaire est ouverte par Monsieur le maire, Jocelyn Bédard, Hélène Lessard, secrétaire trésorière, fait fonction de secrétaire.

R-09-12-228
Ordre du jour

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yves Payette et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire.

ADOPTÉ

R-09-12-229
Autoriser demande de subvention au PIQM

Il est proposé par Monsieur le conseiller Donald Laliberté et résolu à l'unanimité des conseillers;
QUE la municipalité de la Paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes accepte de faire une demande de subvention au PIQM « Programme d'Infrastructures Québec Municipalités » dans le cadre de la construction d'un bâtiment municipal logeant un Centre de la Petite Enfance;
Que Madame Hélène Lessard soit dûment autoriser pour et au nom de la municipalité de compléter tous les documents nécessaires à cette dite demande de subvention.

ADOPTÉE

Questions :
- aucunes

R-09-12-230
Levée de la séance extraordinaire

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yannick Lemire et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance extraordinaire soit levée à 19H55.

ADOPTÉ

MAIRE

SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE